

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 2015 À 18 h 30**

L'an deux mil quinze, le lundi 15 juin à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de ST SEURIN DE PALENNE, dûment convoqués le 08 juin 2015, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Yves ARCHAMBAUD, Maire.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Bernard GUILLET, Patrick BARTHOU, Hervé BOISSON, Michel DROUILLARD, Stéphane GENAUDEAU, Christian GOUIN et Mariannick LAURAINÉ formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

ABSENTES EXCUSÉES : Véronique FREDERIC (qui a donné pouvoir à Christian GOUIN) et Sylvie LAVILLE (qui a donné pouvoir à Yves ARCHAMBAUD)

ABSENT : Steve BLANCHARD

Monsieur Bernard GUILLET a été élu secrétaire de séance.

2015/06/01/01 - DÉCISION MODIFICATIVE 1

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre de la carte communale, il convient de procéder à des écritures d'ordre pour en amortir les dépenses ainsi que la subvention perçue . Il convient de voter les crédits suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
6811	Dotation aux amortissements	2 985,14 €	
2802	Amort. Frais carte communale		2 985,14 €
13911	Subv d'équipement	200,00 €	
777	Subv d'investissement		200,00 €
O21	Vir de section de fonctionnement		-2 785,14 €
O23	Vir à section d'investissement	-2 785,14 €	
	TOTAL	400,00 €	400,00 €

2015/06/01/02 - DÉCISION MODIFICATIVE 2

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre de la carte communale, la nouvelle enquête publique engendre des frais qui n'avaient pas été prévus au budget, il convient de voter les crédits suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
202-59	Frais carte communale	3 500,00 €	
2315-46	Voirie	-1 500,00 €	
2111-60	Terrains nus	-1 500,00 €	
2313-62	Constructions	-500,00 €	
	TOTAL	0,00 €	

2015/06/01/03 - DÉCISION MODIFICATIVE 3

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre de l'intégration des écritures suite à la dissolution du budget annexe Lotissement « Le Petit Cailleau », il convient de voter les crédits suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
002	Excédent de fonctionnement		17 126,59 €
678	Autres charges exceptionnelles	17 126,59 €	
	TOTAL	17 126,59 €	17 126,59 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, en dépenses et recettes les crédits ci-dessus pour comptabiliser les opérations d'ordre budgétaires.

2015/06/02 - SALLE ASSOCIATIVE : PRISE DE DÉCISION

Suite à l'analyse de Bureau Veritas sur la sécurité, les modifications demandées n'ont pas augmenté le devis d'origine qui s'élevait à 44 472,41 € HT soit 53 366,89 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'estimation du Cabinet MOREAU et décide de lancer les travaux.

2015/06/03 - ACHAT DE MATÉRIEL (REMORQUE ET COMPRESSEUR)

Après intervention de Monsieur le Maire auprès des établissements FORT, la remorque a été négociée à 1 390 € TTC au lieu de 1 689 € TTC. Il conviendrait également d'acheter un compresseur, d'une valeur de 410 €.

Le conseil décide, à l'unanimité, l'investissement de ces 2 articles et charge Monsieur le Maire de passer les commandes.

2015/06/04 - RAPPORT SUR LE PRIX DE L'EAU

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réception du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014.

Il est à la disposition des administrés pour consultation en Mairie.

2015/06/05 - CARTE COMMUNALE : AMORTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'amortir sur 5 ans la carte communale et les subventions s'y rapportant.

2015/06/06 - QUESTIONS DIVERSES

- La RESE passera la semaine 26 pour contrôler les branchements d'assainissement.
- Ce jour se sont réunies les commissions d'appel d'offres et de l'église : 23 offres ont été déposées (pas d'offres pour la peinture des portes) qui vont être analysées par l'architecte.
- Le 24 avril, Hervé BOISSON a assisté à l'AG de la FDGDON.
- Le chemin de Leylandis, mitoyen avec Montils, sera à refaire
- Villages fleuris : les membres passeront le 26 juin, un avis sera adressé à la population pour que chacun nettoie les abords de son habitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 35.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

B. GUILLET

P. BARTHO

~~S. BLANCHARD~~

H. BOISSON

M. DROUILLARD

C. GOUIN p/V. FREDERIC

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

M. LAURINE

Y. ARCHAMBAUD p/S. LAVILLE